
Projet de territoire : la place et l'importance des petites communes

Temps de lecture

4 minutes

- Publié le 19/01/2023 - 11:42 Mis à jour le 19/01/2023 - 11:42

3 questions à Sylvaine Santo, Maire de Roncherolles-sur-le-Vivier, Vice-Présidente de la Métropole en charge des petites communes et de la ruralité.

Le projet de territoire Rouen Métropole 2050 englobe 71 communes, de taille et de typologie totalement différentes. Comment les petites communes, et particulièrement les communes rurales, s'inscrivent-elles dans ce projet d'avenir ?

Sylvaine Santo : Le projet de territoire Rouen Métropole 2050 est une vision prospective qui vise à construire un avenir commun à l'échelle des 71 communes composant la Métropole Rouen Normandie. L'un des enjeux majeurs de ce projet est de garantir que toutes les communes, y compris les petites communes rurales, trouvent leur place et soient actrices de cette trajectoire

collective.

Le processus de concertation territoriale mis en place permet d'impliquer l'ensemble des acteurs locaux, y compris les élus et habitants des territoires ruraux, afin d'adapter les orientations stratégiques à la diversité des réalités locales. En effet, les communes plus rurales ont souvent des ressources naturelles, patrimoniales, agricoles ou encore paysagères importantes.

Leur rôle dans la transition écologique, en valorisant par exemple la préservation des terres agricoles et forestières, les circuits courts alimentaires, ou encore les solutions fondées sur la nature pour lutter contre le réchauffement climatique (renaturation, trames vertes et bleues...) est indéniable. Un autre enjeu majeur qui les concerne est l'équilibrage territorial dans le domaine des services de proximité et des mobilités durables.

Ces sujets sont régulièrement abordés lors des ateliers menés pendant les Assemblées des Communes auxquels tous les élus sont invités à participer.

Quels sont les principaux défis rencontrés par les communes rurales actuellement et comment ces défis sont-ils pris en compte dans les documents réglementaires tels que le PAS (Projet d'Aménagement Stratégique), voté en Conseil Métropolitain le 31 mars, ou le DOO (Document d'Orientations et d'Objectifs) en cours d'élaboration ?

Sylvaine Santo : De plus en plus recherchées pour leur cadre de vie, les communes rurales subissent une pression croissante pour l'urbanisation, ce qui menace à la fois les terres agricoles, la biodiversité et l'identité paysagère.

Face à la concentration des services en zones urbaines, elles peuvent peiner à maintenir ou créer des commerces, des services de santé. Par ailleurs, cela renforce la dépendance à la voiture individuelle.

Face à ces enjeux, le PAS apporte une reconnaissance claire du rôle de chaque commune du territoire en affirmant l'objectif d'un développement équilibré entre zones urbaines, périurbaines et rurales. Il soutient une logique de « ville du quart d'heure », où chaque territoire contribue à l'ensemble, en valorisant ses spécificités.

Même si les documents comme le PAS n'emploient pas toujours le terme « communes rurales », les défis qui les concernent sont bel et bien intégrés de façon transversale dans les axes stratégiques. Le DOO devra renforcer cette prise en compte par des dispositions adaptées aux réalités locales, afin d'assurer une transition équitable et cohérente à l'échelle de la Métropole.

La commune de Roncherolles-sur-le-Vivier, dont vous êtes maire, propose déjà des modèles inspirants pour l'avenir, notamment en matière d'agriculture ou d'habitat durable. Ces modèles sont-ils déclinables à l'échelle métropolitaine ?

Sylvaine Santo : Effectivement, à Roncherolles-sur-le-Vivier, nous avons mis et mettons en œuvre des projets à taille humaine qui peuvent inspirer des dynamiques à une échelle plus large.

Sur le volet de l'habitat durable nous avons créé, sur une ancienne friche agricole, l'écoquartier des Arondes en repensant la densité de logements en centre-bourg afin d'éviter le mitage, tout en laissant la part belle à la nature grâce au parc urbain, aux deux mares, aux noues plantées...

L'ensemble permet d'ailleurs de traiter toutes les eaux pluviales de ce projet et de préserver la biodiversité. Nous avons également tenu à conserver l'esprit du « corps de ferme » en respectant le patrimoine architectural local.

Ces principes peuvent alimenter la réflexion métropolitaine, surtout à un moment où il faut construire sans artificialiser davantage les sols.

En matière d'agriculture, nous soutenons les circuits courts et une activité agricole plus respectueuse des sols et de la biodiversité. C'est pourquoi nous nous sommes engagés dans la SCIC Ceinture Verte Rouen Normandie, créée avec le concours de la Métropole, qui doit permettre

l'installation de fermes maraîchères bio. Un terrain dans la commune est d'ailleurs fléché pour l'installation des deux premières fermes aidées par la SCIC. Des débouchés directs dans la restauration collective pourront être envisagés en parallèle des ventes directes ou auprès de l'épicerie du village, selon le modèle économique que les maraîchers envisageront.

Ce modèle est tout à fait transposable à d'autres communes de la Métropole, notamment dans les zones périurbaines encore agricoles.

Alors bien sûr, chaque territoire a ses spécificités. Mais ce que nous expérimentons localement peut nourrir une vision métropolitaine cohérente, durable, fondée sur la coopération entre communes.

L'avenir se construira aussi à partir d'initiatives de ce type, coordonnées dans un cadre métropolitain ambitieux.